

Délibération n° 2018-06-22

Extrait du registre des délibérations
 du conseil communautaire du 17 décembre 2018

Objet

Projet de saison
 « Pays d'art et
 d'histoire » et
 demande de
 subvention 2019 à la
 DRAC

Rapporteur

KAROUTZOS Christian

Date de convocation

10 décembre 2018

**Date d'affichage du
 compte rendu**

21 décembre 2018

**Nombre de
 conseillers**

En exercice : 126
 Présents : 91
 Votants : 95
 Pour : 95
 Contre : 0
 Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 17 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
BARDY André	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	VEZON Christophe (S)	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale		
CHALLET Vincent	CHANAL Jean-Paul	
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert	CHEYNOUX Gérard	
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie (S)	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
		DESVIGNES Jean
DRUELLE Jean-Claude	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
	EMIREN Bernard (S)	ESPEIL Michel
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc
		GAUTHIER Isabelle
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
MAGAUD Hervé (S)	KAROUTZOS Christian	LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre (S)	LIVET Bertrand
MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René	MARTINANT Pierre
		MEALLET Roger-Jean
MONIET-FIEVET Jean-Marc		NICOLLET Michel
	SAUTEREAU Catherine (S)	OLIVIER Christian
PAILLONCY Brigitte	PELISSIER Patrick	COUTAREL Bernard (S)
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
POMEL Michel	POULOSSIER Marie-Laure	PRADIER Laurent
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
ROCHETTE Christophe	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		SALVINI Luc
SAUVANT Jean-Pierre	SOLIGNAC Maurice (S)	THEVIER Gérard
TINET Georges		
VARISCHETTI Martine	VEISSIÈRE Bernard	

Absents ayant donné pouvoir (4) : ALETON Danielle à VARISCHETTI Martine, BERTHELOT Pascal à LEGENDRE Denis, PETEILH Sandra à BRONNER Ulrick, ROUX Bernard à CORRE Jean-Marie.

Absents représentés (9) : BOYER Elie, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, JOLIVET Sylvie, LETELLIER Josiane, NUÑEZ Aurélia, PELOU Michel, SAUX Marie-Pierre.

Absents (31) : BARBET Laurent, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, BESSEYRE Fabien, BRUNETTI Graziella, CHABAUD Christian, CHANIMBAUD Lionel, CODRON Maryse, COSTON Marie, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DESGEORGES André, DYNDAS Eric, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GOUEZEC Jean-François, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MASSEBOEUF Claude, MOREL Jacques, NÔ Lucien, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, TOULOUZE Michel, ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : ROUSSEL Chantal.

CONSIDÉRANT que le programme d'actions qui est mené dans le cadre du label de Pays d'art et d'histoire bénéficie d'un soutien de l'État sur demande de subvention annuelle auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes ;

CONSIDÉRANT les éléments suivants :

1 – Programme annuel de rendez-vous à l'attention des habitants et des visiteurs

L'objectif du programme des rendez-vous est de donner des clefs de lecture sur les sites patrimoniaux remarquables mais aussi de faire découvrir des thématiques et des sites nouveaux ou méconnus. Une diversité de formes de découverte sera proposée tant pour le public fidélisé et déjà initié au patrimoine local que pour un public plus volatile, en quête de formules facilement identifiables, courtes, récréatives. Une approche plus sensorielle pourrait être développée, par exemple des visites sonores, mettant en scène collectage de témoignages et de sons et ambiance musicale. De façon plus générale, un matériel d'amplification sonore pourrait être acquis pour garantir un meilleur confort de visite aux guides et aux participants. Les journées du patrimoine pourraient faire l'objet d'une programmation et d'une communication concertées avec l'ensemble des acteurs du territoire. Le programme est promu par une brochure réalisée selon la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire.

2 – Conception et programmation d'une visite-spectacle

Cette action s'appuie sur l'expérimentation de cette formule en 2018, qui a donné lieu à une visite théâtralisée à Nonette, construite par le service culture et patrimoine en interaction avec la compagnie Acteurs, pupitres et compagnie. Le succès rencontré lors des trois dates programmées, a reposé sur la création sur-mesure de la visite-spectacle, en adéquation avec les espaces, l'esprit du lieu et l'histoire du site. Il est donc proposé de renouveler en 2019 cette expérience sur un nouveau site. L'action comprendra la création artistique, le travail préparatoire entre la compagnie et le pays d'art et d'histoire, l'expérimentation de la visite-spectacle sur trois à quatre dates.

3 – Publication de documents de découverte autonome

Cette action s'inscrit dans la continuité des documents de visite autonome « Parcours » déjà produits, dans l'objectif d'enrichir progressivement la gamme de documents proposés aux visiteurs pour une découverte en autonomie des villages et sites patrimoniaux les plus fréquentés du territoire. Ces documents sont réalisés dans le cadre de la charte graphique des Villes et Pays d'Issoire et diffusés à partir des principaux points d'informations touristiques et culturels de l'Agglo.

4 – Actions éducatives

La médiation du patrimoine auprès du jeune public comprend trois volets principaux :

- Interventions sur site ou en classe de la chargée de mission éducative durant l'année scolaire, avec production de supports (livrets-questionnaire, diaporamas, etc) ;
- Conception d'ateliers extra-scolaire en lien avec la saison grand public et le réseau enfance-jeunesse ;
- Pour l'année 2019, les actions seront aussi conditionnées par l'avancement du projet de contractualisation du dispositif territorial d'éducation artistique et culturel avec les différents partenaires (Département, Région, DRAC, etc.) et par une harmonisation des interventions scolaires du patrimoine à l'échelle de la communauté d'agglomération.

5 – Mission d'inventaire du patrimoine

En 2019, la mission d'inventaire du patrimoine entamée en 2018 mènera en parallèle :

- la poursuite de l'inventaire des églises du territoire (bâti et objets), avec un soin particulier porté à l'analyse de l'état des œuvres et de premières préconisations de conservation préventive ;
- l'avancement de l'état des lieux des autres éléments patrimoniaux, afin de renseigner progressivement la base de données numérique.

La poursuite de la mission pourra aussi donner lieu à l'élaboration d'un document thématique « Focus » (carte graphique du Pays d'art et d'histoire), ainsi qu'à l'organisation de temps de rencontres et de partage.

6 – Plan de financement prévisionnel

Afin de mener à bien ce programme, il est proposé de solliciter l'aide de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes selon le plan de financement prévisionnel suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2019		
Action présentée	Coût prévisionnel	Subvention DRAC sollicitée
Programme de rendez-vous à l'attention des habitants et des visiteurs (visites, ateliers, conférences)	9 000 €	4 500 €
Visite-spectacle	6 000 €	3 000 €
Actions éducatives	4 000 €	2 000 €
Publications (livrets)	9 000 €	4 500 €
Mission Inventaire du patrimoine	6 000 €	3 000 €
Récapitulatif	34 000 €	17 000 €

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- de valider le programme d'actions ci-dessus exposé ainsi que son plan prévisionnel de financement ;
- de valider la prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter le financement de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et tout autre financement (État, Région, Département, fonds européens, participations privées, etc.) nécessaires à la réalisation de ce projet et solliciter tout document y afférent ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les contrats de cession, de création artistique, prestations de service, contrats d'engagement, conventions de partenariat, de prêts de matériel et autres commandes dans la limite des crédits budgétaires alloués ;
- de mandater Monsieur le Président pour la signature de toute pièce utile à la mise en œuvre du programme d'actions du Pays d'art et d'histoire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 28/12 /2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 28/12 /2018